



DECLARATION LIMINAIRE DES PSYCHOMOTRICIENS AU HCPP DU 24/11/15

C'est dans le contexte particulier de ces dernières semaines, où la notion de responsabilité prend tout son sens, que les psychomotriciens, ont annulé la manifestation nationale du 27/11 et levé l'appel à la grève qui avaient pour objet la demande de reprise de la réingénierie pour leur profession. En regard de cette décision, ils demandent aujourd'hui au Ministère de la Santé et au Secrétariat d'Etat à l'Enseignement et à la Recherche d'exercer leurs propres responsabilités.

Voilà près de 4 ans que les travaux de réingénierie pour les psychomotriciens sont suspendus. Voilà près de 4 ans que professionnels et étudiants, réunis, en appellent à l'Etat pour que prenne fin cette incompréhensible mise à l'écart d'une profession qui n'a eu de cesse de montrer tant son implication dans les grands Plans de Santé voulus par le gouvernement lui-même, que sa volonté quotidienne, et pleinement assumée, de rendre aux français qui le nécessitent un soin psychomoteur de haute qualité.

A l'heure où Mme Touraine entend faire adopter un ensemble de dispositions promptes à moderniser le système de Santé en France, que comprendre de cette position immobiliste, et pour le moins inégalitaire au regard des avancées permises à d'autres professions de santé, qui ont pour leur part terminé leur réingénierie ? Quels arguments pourraient justifier cette mise à l'écart des quelques 10 000 professionnels et 2 600 étudiants qui ont foi, non pas seulement en leur métier, mais en leur vocation à prendre toute leur part dans l'effort indispensable que doit produire notre pays pour répondre aux défis de santé majeurs qui se présentent ?

Nous sommes prêts. Prêts à développer nos outils cliniques, prêts à former des professionnels qui sauront répondre aux besoins présents et à venir des français, cela dans le cadre de recommandations de la HAS, conformément aux différents plans de santé tel que le Plan Alzheimer, le Plan Autisme, et bien d'autres. Mais quel constat s'impose à nous ? Celui d'un déficit de communication, d'un manque d'organisation et d'un défaut de cohérence des réponses qui nous ont été faites jusqu'à ce jour.

Les psychomotriciens expriment ici à nouveau, et avec la plus grande des vigueurs, non seulement leur incompréhension, mais désormais leur colère face à ce blocage. Leur volonté de voir se mettre en place une formation rénovée, en 300 ECTS, et conférant au grade Master, demeure intacte. C'est là la seule issue possible pour permettre à l'ensemble des psychomotriciens, actuels et à venir, de répondre aux besoins de la population française.

Notre demande est claire : nous souhaitons la reprise sans délai des travaux de réingénierie pour notre profession. Et nous attendons, de la part de Mme Touraine et de M. Mandon, qu'ils actent enfin cette reprise, dans l'intérêt des français, et dans celui des milliers de professionnels qui démontrent quotidiennement, et avec passion, l'importance du soin psychomoteur en France.